

## Le choix d'un manuel de grammaire au cycle III.

Les programmes de 2008 définissent clairement les enjeux de l'enseignement du français au cycle 3 :

« Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit relève d'abord de l'enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines. »

Ils en détaillent les différents volets et disent que :

« L'enseignement de la grammaire a pour finalité de favoriser la compréhension des textes lus et entendus, d'améliorer l'expression en vue d'en garantir la justesse, la correction syntaxique et orthographique. » ce qui se traduit , dans le palier 2 du socle commun de compétences et de connaissances , par la compétence suivante : « L'élève sera capable de rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte-rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire. »

Or les programmes insistent sur un point majeur :

« L'appui sur un manuel de qualité pour chacun des volets de l'enseignement du français est un gage de succès. »

C'est pourquoi le groupe départemental Maîtrise de la langue a construit **une grille afin d'analyser différents manuels de grammaire**. Il s'agit bien du point de vue d'un groupe de travail dont le choix des titres s'est effectué en fonction de la date de parution des livres (en l'occurrence après les programmes de 2008). L'analyse a d'abord concerné le manuel de l'élève ce qui n'exclut ni le livre du maître ni le fichier de l'élève ou tout autre support qui existe, c'est-à-dire l'ensemble de la méthode.

**Cette grille se fonde sur deux principes essentiels** : elle vérifie **la conformité aux programmes** et étudie **la démarche pédagogique** adoptée par le manuel. Le groupe de travail a privilégié la démarche inductive qui se pratique tant à l'école qu'au collège. Rappelons-en les étapes et pratiques :

1/ on débute par **l'observation d'un fait de langue** et l'on passe par des manipulations orales et écrites afin de dégager **une règle de fonctionnement que l'on fixe par un écrit**.

2/ à partir de cette règle de fonctionnement, il y a **la systématisation** (exercices répétés) qui n'a de sens que lorsqu'elle débouche sur **un transfert des connaissances dans des productions orales ou écrites**.

3/ c'est dans ce contexte qu'intervient **le processus de mémorisation, car seule la mémorisation permet de stabiliser les connaissances** à partir desquelles on peut retrouver à tout moment les règles d'engendrement (« recettes de fabrication des formes ») et contribue à la création d'automatismes qui allègent d'autant la surcharge cognitive qu'implique toute production orale ou écrite.

Outre le choix de cette démarche le groupe de travail a observé les exercices du manuel en s'interrogeant sur **la variété des consignes** : quelles sont les différentes opérations mentales suscitées chez les élèves ?

En voici quelques exemples :

<b>Opérations mentales</b>	<b>Exemples de consignes</b>
Comparer	« Le texte a changé. Observe les changements. »
Modifier	« Pour chaque groupe nominal, écris 3 expansions différentes »
Mettre en relation	« Trace une flèche pour relier la proposition au mot qu'elle complète »
Classer	« Souligne de 2 couleurs les noms communs et les noms propres »
Trier	« Classe les phrases du texte dans le tableau »
Identifier	« Encadrer les verbes »
Définir	« Rédigez une affiche pour expliquer comment on peut trouver le sujet »
Justifier	« Trouvez un exemple qui montre que l'affirmation est fausse »

**Cette grille d'analyse poursuit donc un double objectif :**

- vous aider dans le choix d'un nouveau manuel
- vous aider à mieux connaître le manuel que vous avez et donc, à mieux l'utiliser en fonction de ses qualités et de ses manques.

Cette réflexion est à mener dans le cadre du conseil de maîtres de cycle III en envisageant la méthode complète (manuel et livre du maître).

Rappelons enfin que l'utilisation d'un manuel sur les techniques de la langue ne saurait suffire. Il faut mettre ces techniques **au service de l'expression orale et écrite**.

Ce document se veut un accompagnement dans vos pratiques pédagogiques.

N'hésitez pas à contacter vos équipes de circonscription pour de plus amples renseignements ou à nous faire part de vos remarques.

*A. Gien, IEN Nevers Sud Nivernais I, responsable du groupe départemental Maîtrise de la langue ; N. Barthélémy, professeur formateur IUFM Nevers ; M. Fouchère, S. Leutreau, F. Mourlon, F. Redonnet, M. Simon, Conseillères pédagogiques.*